

N6-00067
417482
Eco So His



Code épreuve : 245

Nombre de pages : 12

Session : 2022

Épreuve de : Économie, sociologie et histoire ESSEC/HEC Paris

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

L'ouverture commerciale est-elle toujours facteur de prospérité économique et sociale ?

L'an dernier, le cargo Evergreen s'est échoué en travers du canal de Suez, entraînant une baisse de 10% du trafic maritime mondial. Cet accident a mis en exergue les limites de la division internationale des processus productifs (DIPPP) et les nouvelles rigidités de l'ouverture commerciale contemporaine.

L'ouverture commerciale d'un pays renvoie à son degré d'intégration au commerce international. Elle se mesure par le taux d'ouverture, la part des exportations et importations d'un pays dans son produit global. L'ouverture commerciale sera donc nécessairement plus importante si le pays est de nature libre-échangiste, c'est-à-dire s'il ne met pas en place des mesures protectionnistes comme les droits de douane qui favoriseraient la fermeture commerciale. Depuis le début de la Croissance Économique Moderne, l'ouverture commerciale a augmenté dans la quasi totalité des pays à la faveur de la levée relative des droits de douane sous l'égide d'accords multilatéraux comme le GATT (1947), de l'abolition des distances avec le perfectionnement des moyens de transports et du développement d'un paradigme économique libre-échangiste dont l'un des précurseurs a été Ricardo (1817). Néanmoins, les pays restent méfiants à l'égard de cette ouverture commerciale. Elle a souvent été remise en

question car elle n'est pas toujours facteur de prospérité économique et sociale. La prospérité économique et sociale peut-être définie comme le résultat de l'augmentation durable de la croissance économique d'un pays, lorsque les fruits de cette croissance économique sont répartis entre les habitants du pays. Ainsi, après les accords de Bretton Woods (1944), le consensus entre les pays signataires était que l'ouverture commerciale était la voie vers la prospérité. Cette philosophie libre-échangiste s'est encore accentuée dans les années 80, lors de l'hyper-mondialisation. Mais cette nouvelle étape dans l'ouverture commerciale suscite de fortes hostilités car elle encourage la circulation des capitaux et semble concentrer ses bénéfices sur une certaine catégorie de la population. Nous montrons donc que l'ouverture commerciale, en dépit des effets négatifs qu'elle a et des critiques dont elle fait l'objet, est un important facteur de prospérité, à condition que les fruits de la croissance qu'elle génère soient répartis.

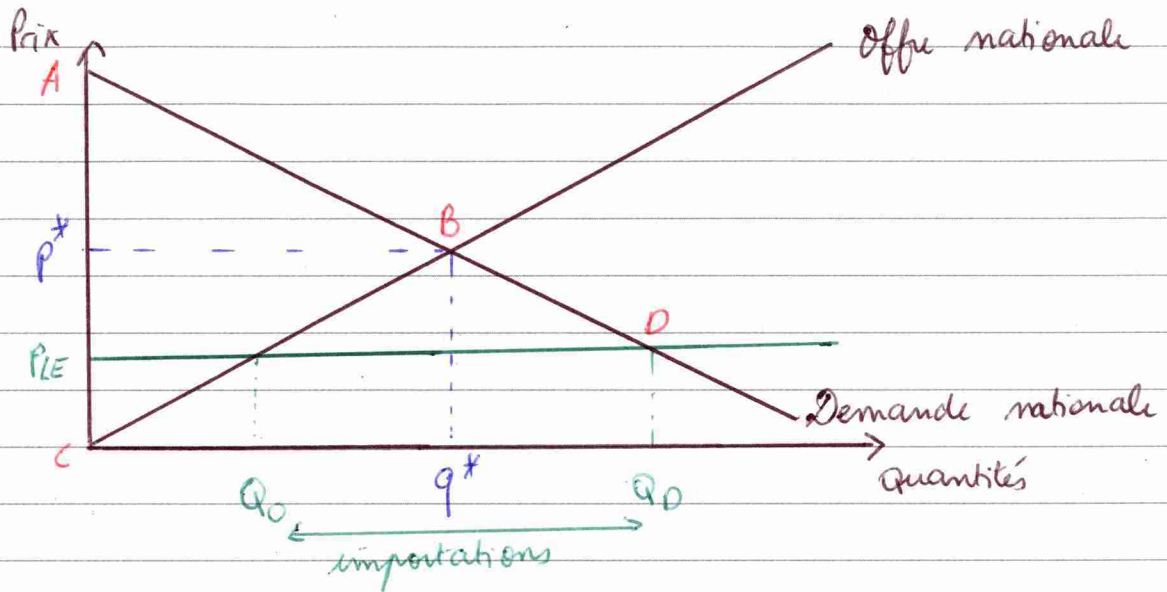
Nous venons dans un premier temps que l'ouverture commerciale a indéniablement été un puissant facteur de prospérité et de croissance. Néanmoins, nous montrerons que l'ouverture commerciale a des effets négatifs importants qui semblent aller à l'encontre de la prospérité. Il revient donc aux institutions et aux États de faire en sorte que l'ouverture soit toujours facteur de prospérité.

* * *

Depuis le début de la CEM, l'ouverture a été une condition sine qua non du développement de la prospérité économique et sociale. Nous verrons d'une part que l'ouverture commerciale renforce la concurrence et diminue les prix,

ce qui est facteur de prospérité. Ensuite, nous étudierons le fait que l'ouverture commerciale est facteur de prospérité pour les pays qui s'y intègrent bien.

En créant un marché mondial, l'ouverture commerciale renforce la concurrence entre entreprises de sorte que les consommateurs accèdent à un prix inférieur à celui sans ouverture. Illustrons ce phénomène à l'aide du graphique suivant:



Sans ouverture commerciale, dans un petit pays fermé au commerce international, le prix d'équilibre est P^* et les quantités échangées q^* . Mais, si ce petit pays s'ouvre au commerce international avec un nouveau prix P_{IE} inférieur au prix actuel P^* , les quantités demandées par les consommateurs augmentent à Q_0 . Néanmoins, les producteurs, qui eux ne peuvent pas produire à un prix si faible, ne proposent plus que Q_0 quantités sur le marché. La différence entre Q_0 et Q_0 est comblée par des importations. Le surplus des consommateurs, c'est-à-dire la différence entre ce qu'ils étaient prêts à payer et ce qu'ils ont payé, a augmenté de l'aire du quadrilatère $[P^* B D P_{IE}]$. Ainsi, l'ouverture commerciale a un effet bénéfique incontestable sur les consommateurs via la baisse des prix sur le marché. C'est ce socle idéologique qui a justifié très tôt l'abolition des mesures douanières dans les pays développés. Par exemple, en 1846, les Corn Laws sont abolies au Royaume-Uni.

de manière à pouvoir importer du blé en provenance des États-Unis notamment, pour permettre aux consommateurs britanniques de se nourrir à moindre frais. En France, c'est le traité Cobden-Chevalier (1860) qui acte la participation de la France au commerce international. D'après P. Bairoch, (Mythes et paradoxes de l'histoire économique, 1993), les États-Unis sont eux restés de tradition isolationniste plus longtemps en raison de la taille de leur économie. Le marché américain était suffisamment vaste pour pouvoir bénéficier de l'effet prix sans ouverture commerciale. Ainsi, un grand pays tire relativement moins d'avantages qu'un petit pays de l'ouverture commerciale.

L'ouverture commerciale est un puissant facteur de croissance pour les pays qui s'y intègrent efficacement. La question de l'efficacité de l'intégration est abordée par D. Ricardo dans Des principes de l'économie politique et de l'impôt, 1817. En effet, après le traité de Methuen de 1703, un traité de libre-échange entre le Royaume-Uni et le Portugal, les observateurs s'indignent du fait que l'ouverture commerciale ait cantonné le Portugal à l'exportation de vin alors que le Royaume-Uni produit des draps, le textile étant une industrie plus intensive en capital, ce qui favoriserait le développement de ce pays. Ricardo, prenant comme hypothèse que les capitaux circulent librement à l'intérieur des frontières et qu'il n'y a pas d'entraves au commerce, explique que les pays doivent se spécialiser dans la production pour laquelle ils ont un avantage comparatif, c'est-à-dire la production dans laquelle ils sont relativement plus efficaces en raison des dotations technologiques des pays. La spécialisation en vin du Portugal et en drap du Royaume-Uni permet d'augmenter les quantités échangées et d'enrichir les deux pays. Dans le graphique suivant, décrivant l'impact de la spécialisation en vin pour le Portugal, on remarque qu'avant la spécialisation, la frontière des possibilités de production (FPP) est confondue avec la frontière des possibilités de consommation (FPC), qui désigne l'ensemble des combinaisons drap-vin

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 12

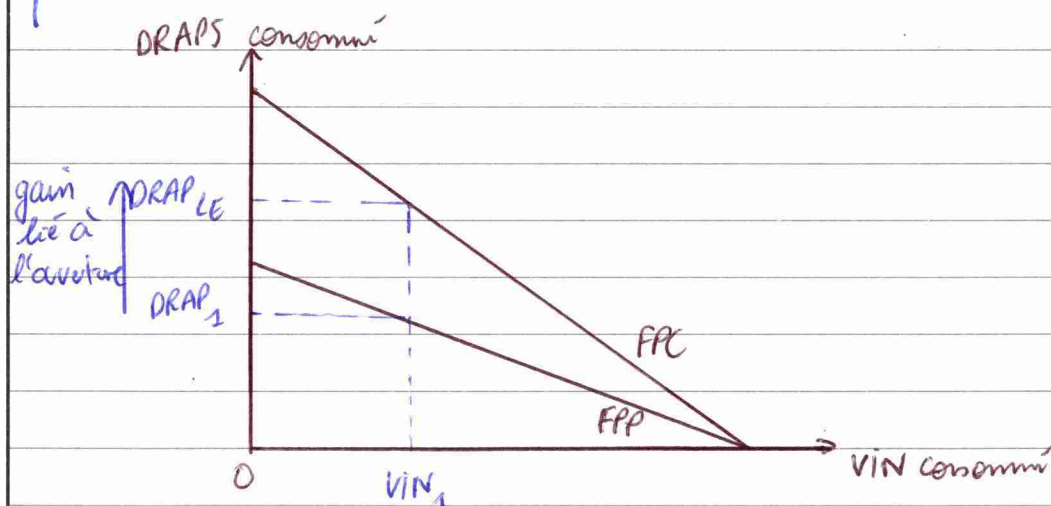
Session : 2022

Épreuve de : ESH ESSEC/HEC Paris

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

que les consommateurs peuvent consommer. Avec le libre-échange et l'ouverture commerciale, la FPC se déplace et les consommateurs consomment davantage de drap et la même quantité de vin.



Ricardo a donc été un des fers de lance de la philosophie libre-échangiste. Mais après les deux premières révolutions industrielles, la situation change et les différences de technologies ne déterminent plus la spécialisation des États. D'après Heckscher et Ohlin (1933), les pays doivent se spécialiser en fonction de leurs dotations factorielles relatives c'est-à-dire la quantité de capital ou de travail relativement abondante sur leur sol. En effet, les pays grâce à l'ouverture commerciale ont bénéficié de transferts de technologies qui sont des facteurs de croissance. Par exemple, en 1867, J. Kay, inventeur de la navette volante qui révolutionne le tissage des fils, vient en France pour expliquer le

fonctionnement d'une machine qui était alors inconnue en Normandie mais qui a permis d'augmenter la productivité par travailleur par la suite.

Ainsi, l'ouverture commerciale, pour les pays comme pour les consommateurs est facteur de prospérité.

* * *

l'ouverture, mais l'avons vu, augmente l'utilité générale dans un pays, mais cette augmentation ne dit rien de la manière dont sont répartis les coûts de l'ouverture ou encore des effets strictement négatifs de l'ouverture commerciale.

* * *

Ainsi nous venons que l'ouverture commerciale à l'étranger est facteur de rigidités dans les pays développés et peut-être facteur de divergence dans les pays en développement.

Historiquement, l'ouverture commerciale a eu trois effets négatifs majeurs dans les pays développés : les inégalités, la dépendance et la rigidité de la politique macroéconomique. D'une part, l'ouverture commerciale peut nuire à la prospérité en augmentant les inégalités. Dans Globalization and inequalities : historical trend (2001), K. O'Rourke explique à l'aide du mécanisme de Stolper-Samuelson (1945) comment les inégalités ont augmenté à cause de l'ouverture. Lorsqu'un pays se spécialise dans le facteur qui est relativement plus abondant sur son sol, la demande de ce facteur augmente et les autres facteurs de production sont dépréciés, ce qui augmente mécaniquement les inégalités.

d'après le théorème HOS. Ainsi, entre 1875 et 1914, les deux facteurs dans lesquels les pays se spécialisaient étaient la terre ou le travail. Ainsi, les Etats-Unis, vaste territoire agricole se sont spécialisés dans les produits de la terre, si bien qu'ils exportaient les 3/4 de leur production agricole en 1896. A l'inverse, en France, la spécialisation s'est faite en faveur du travail. Donc la demande de travail augmentant relativement à celle de terre, les salaires ont augmenté plus rapidement que les rentes des agriculteurs ce qui a conduit à une demande de fermeture de leur part et in fine aux lois Mélines (1892) qui portent les droits de douane à 20% sur les produits agricoles. Dans le premier 20^{ème}, la dichotomie terre/travail s'est déplacée vers celle de capital/travail. Les industries européennes se sont développées et ont concentré les ressources en capital de ces pays. La hausse de la demande de capital a entraîné une hausse des profits alors que la réallocation des facteurs de production a pénalisé les salaires (car les capitaux disponibles pour les industries à forte intensité de main d'œuvre sont utilisés pour les industries à forte intensité capitaliste), ce qui a été facteur de grandes d'inégalités. Aujourd'hui, cette dichotomie concerne le travail qualifié et le travail non-qualifié. Les Etats-Unis exportent beaucoup de biens incorporant du travail très qualifié tandis que les activités incorporant du travail non qualifié ont plutôt tendance à être délocalisées. D'après P. Krugman, ("Globalization, what did we miss", 2018), les travailleurs qualifiés et les détenteurs de capitaux mobiles ont bénéficié de l'ouverture commerciale et cela s'est accentué lors de la libéralisation financière des années 80. En revanche, le travail non-qualifié a été fortement pénalisé si bien qu'à cause de l'ouverture financière, seulement 9% de la population américaine travaille dans l'industrie, ce qui augmente les inégalités dans les pays développés. De plus, à cause de l'hyper-mondialisation et de la PMA, 80% des intrants des médicaments produits en France proviennent de l'étranger. Cette forte dépendance a été mise en lumière lors de la crise de la Covid-19. la disorganisation

des chaînes de valeur qui a suivi la crise est imputable à l'excès du fractionnement de celles-ci selon El Rouhoub Rouhoub, qui considère qu'en raison de la hausse des coûts de transports, la DIPP n'apporte plus l'effet déflationniste qu'elle avait apporté au début des années 80. Enfin, d'après les keynésiens, le multiplicateur budgétaire en économie ouverte vaut $\frac{1}{1-c+m}$ avec m la propension

marginale à importer. Avec l'ouverture commerciale, m a considérablement augmenté ce qui réduit l'efficacité des politiques budgétaires et qui est néfaste pour la prospérité économique et sociale. Par exemple, la relance de P. Mauroy en 1981 a buté sur la contrainte externe.

De plus il semble que les pays en développement peuvent pâtir de l'ouverture commerciale. D'après A. Emmanuel (L'échange inégal, 1969) la faiblesse du coût de la main d'œuvre dans les pays en développement entraîne un mouvement des capitaux vers ses pays. Ces capitaux provenant des pays développés fructifient car la main d'œuvre locale est exploitée, si bien que les biens exportés par ces pays de la périphérie incorporent plus de travail que les produits qu'ils importent, ce qui fait que l'échange est inégal. De fait, le centre organiserait à son profit les échanges avec la périphérie. L'ouverture commerciale des pays en développement serait donc facteur non pas de prospérité mais de divergence. Par exemple, en 1860, l'Angleterre impose des droits de douane de 40% sur les importations de cotonneries en provenance d'Inde. De fait, les consommateurs anglais se sont tournés vers le textile anglais alors qu'ils préféraient le textile indien car l'Angleterre a gagné la concurrence par les prix. Ainsi, l'Angleterre s'est industrialisée alors que l'Inde a été cantonnée à l'exportation de produits de la Terre. La désindustrialisation en Inde serait le résultat de l'industrialisation de l'Angleterre. On peut nuancer ces thèses en remarquant que Emmanuel raisonne en termes de productivité équivalente entre les travailleurs

Copie anonyme - n°anonymat : 417482

Emplacement QR Code	Code épreuve : 245	Nombre de pages : 12	Session : 2022
	Épreuve de : ESH ESSEC / HEC Paris		
Consignes • Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer • Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir • Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite) • Numéroté chaque page (cadre en bas à droite) • Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre			
du Centre et ceux de la périphérie, ce qui est discutable. Et l'Inde, après la levée des tarifs douaniers en 1966 ne change pas de stratégie. * * * Dis lors, alors que l'ouverture commerciale apporte aussi des effets négatifs importants, il convient de répartir les fruits de l'ouverture. La question est moins celle de l'intégration au commerce international que celle de la répartition des gains et coûts de l'ouverture de manière à garantir la prospérité économique et sociale. * * * L'ouverture commerciale est toujours facteur de prospérité économique et sociale à condition d'une part d'être organisée au sein d'un cadre multilatéral stable et coopératif et d'autre part d'être organisée par l'Etat. Les gains liés à l'ouverture peuvent être pérennisés par l'adoption d'un système commercial multilatéral. En 1947 les accords du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) encouragent leurs signataires à réduire les droits de douane, à ne plus les augmenter et à traiter tous les partenaires commerciaux de la même façon. Les principes de 9/12			

consolidation, réciprocité et non-discrimination ont été au cœur de la constitution d'un multilatéralisme stable au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Il s'agissait d'appliquer un droit commercial unique et coopératif entre tous les États de manière à limiter les stratégies de passages clandestins (bénéficiaires du libre-échange tout en pratiquant des mesures protectionnistes). Ainsi, les cycles de négociation de Tokyo (1973-1979), de l'Uruguay ou Kennedy ont permis de pérenniser les bienfaits de l'ouverture commerciale. En 1995, la création de l'OMC encourage encore davantage l'ouverture comme voie de prospérité. On peut nuancer ses succès en rappelant d'une part que les politiques d'Ajustement structurel (PAS) menées en Amérique latine et en Afrique et promouvant l'ouverture commerciale comme voie de développement pour ces pays ont été un désastre et conduit à ce que la Banque Mondiale a appelé une « décennie perdue pour le développement ». De plus, le multilatéralisme est aussi remis en cause par le développement des guerres commerciales. En 2018, les États-Unis mettent en place des droits de douane de 25% sur 35 milliards de dollars de produits importés de Chine. Le multilatéralisme semble dysfonctionner pour garantir l'ouverture commerciale comme chemin vers la prospérité. De fait, les accords régionaux et les accords bilatéraux semblent être les nouveaux garants de l'ouverture commerciale d'après M. Sirrien. En 1957 est signé le traité de Rome qui acte la libre circulation des biens et services en Europe. L'ouverture commerciale, en diminuant les coûts de transaction a été un puissant facteur de prospérité en Europe. En 2017, l'UE signe le CETA avec le Canada, un accord bilatéral unique qui jette les bases d'une coopération unique : abolition des droits de douane, harmonisation des

normes, gestion efficaces des conflits avec un pouvoir coercitif en cas de manquement. Donc, l'ouverture commerciale ne peut être facteur de prospérité économique et sociale que si elle est garantie par un système multilatéral stable.

L'Etat doit influencer la participation d'un pays au commerce international afin de faire de l'ouverture un facteur de prospérité. D'après Akamatsu (1943), l'Etat doit mettre en place une stratégie de promotion des exportations. Cette stratégie consiste à produire ce que l'on importe puis à exporter cette production et opérer ainsi en remontée de filière pour conquérir un avantage comparatif dans une production plus intensive en capital. La Corée du Sud a procédé ainsi après les accords Multifibre de 1975. Elle produisait du textile de faible qualité puis a redéployé, par une stratégie volontariste de l'Etat, sa production vers la chimie ou la sidérurgie dans les années 80 et vers l'automobile et l'électronique dans les années 90. C'est en promouvant l'ouverture commerciale, par l'exportation, que le pays s'est développé. Une fois le pays développé l'Etat doit être garant de la répartition des bénéfices de l'ouverture dans la génération présente mais aussi pour la génération future. En effet, dans Economie utile pour des temps difficiles (2019), E. Duflot et A. Banerjee préconisent d'augmenter le Trade Adjustment Act qui est une allocation versée aux personnes qui ont perdu leur emploi à cause de l'ouverture commerciale. Elle devrait passer de 50 \$ par mois à 550 \$ de manière à faire bénéficier des bienfaits de l'ouverture à toute la population. De la même façon, il faut suivre l'exemple de la Norvège qui a créé un fonds d'investissement destiné à faire fructifier les bénéfices liés à l'exportation de pétrole sur les marchés financiers. L'ouverture commerciale ne peut être facteur de prospérité économique et sociale que par une stratégie de réinvestissement des gains de l'ouverture et de répartition de ces gains.

* * *

En définitive, depuis la révolution industrielle, l'ouverture commerciale a globalement augmenté la prospérité économique et sociale des populations. Néanmoins, les échecs de cette ouverture et ses effets indésirables qu'elle convoie nécessitent d'être traités par la constitution d'un état fort et d'un multilatéralisme commercial stable et coopératif.

Récemment, les tentations de démondialisation ont été vigoureuses. Le protectionnisme et la relocalisation semblent plus efficaces pour certains que l'ouverture pour assurer la prospérité économique et sociale de la population. La tentation du protectionnisme n'est-elle pas simplement le signe d'un abandon face à la difficulté de concilier croissance par l'ouverture et répartition des fruits de l'ouverture ?